

LEILAW

L'ARTICULATION ENTRE LA CONVENTION D'ISTANBUL ET LA CONVENTION DE GENÈVE

INTERVENANTES :

CATHERINE WARIN – AVOCATE ET PRÉSIDENTE DE PASSERELL

KEREN RAJOHANESA – JURISTE DU PROJET LEILAW

AMBRE SCHULZ – CHEFFE DE PROJET LEILAW

JEUDI 15 JUIN 2023, À 14 HEURES

À LA FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE FINANCE (FDEF) – BÂTIMENT WEICKER
4, RUE ALPHONSE WEICKER
L-2721 LUXEMBOURG
SALLE B001 AU REZ-DE-CHAUSSEÉ

Ces formations sont organisées dans le cadre du projet LEILAW en partenariat avec Douri et Ryse:
Listen, Exchange and Inform on -human rights- Law for Women.



Co-funded by the
European Union